



Arrêté Préfectoral – Port du masque...

Du samedi 15 août jusqu'au lundi 14 septembre 2020, le port du masque est rendu obligatoire – dans « tout rassemblement, réunion ou activité sur la voie publique ou dans un lieu ouvert mettant en présence de manière simultanée plus de 10 personnes et soumis à une déclaration au Préfet de département... ». [...] dans « tout marché non-couvert, vide-grenier ou brocante ».

Vous trouverez sur le site de la commune (<http://chaucenne.org/>) le communiqué de presse du Préfet ainsi que l'arrêté correspondant .

Rentrée scolaire...

Point sur les effectifs de rentrée par la commission SIVOM composée de Samuel Vuillemin et Célia Sousa pour la commune de Chaucenne:

Les effectifs d'élèves se répartissent comme suit:

- 14 élèves en PETITE SECTION
- 13 élèves en MOYENNE SECTION
- 15 élèves en GRANDE SECTION
- 18 élèves en COURS PREPARATOIRE
- 16 élèves en COURS ELEMENTAIRE 1ère ANNEE
- 15 élèves en COURS ELEMENTAIRE 2ème ANNEE
- 12 élèves en COURS MOYEN 1ère ANNEE
- 21 élèves COURS MOYEN 2ème ANNEE

Soit un total de 124 enfants. On remarque une hausse de 8 % soit 10 enfants supplémentaires.

Protocole sanitaire applicable pour la rentrée scolaire 2020 / 2021:

Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires..

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique a été mis en place pour assurer l'enseignement à distance.

Il est consultable à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/Rentree-2020-plan-de-continuite/>

Le présent protocole repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Dans ce numéro :

Arrêté Préfectoral, Rentrée scolaire.	1
Plan communal de sauvegarde, CCAS, Bibliothèque.	2

Complément Plan Communal de Sauvegarde...



En complément du Plan Communal de Sauvegarde, la commune a l'obligation de tenir un registre « Plan d'alerte et d'urgence ».

Il a vocation à faciliter l'assistance aux personnes en danger en cas de situation d'urgence (inondation, canicule, épidémie...), en particulier concernant les plus fragiles d'entre nous.

Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du Préfet, du Plan Départemental d'Alerte et d'Urgence.

Ce registre vient d'être mis en place à Chauenne et sera géré directement par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la commune qui a la tâche du recueil des données et de leur mise à jour.

L'inscription sur le registre est fondée sur une démarche de volontariat, par conséquent si vous désirez être inscrit sur ce fichier, nous vous prions de contacter la mairie.

CCAS...

Compte tenu du contexte sanitaire, nous vous informons que le repas de convivialité habituellement organisé en fin d'année est annulé cette année.

Bibliothèque...



Samedi 12 septembre 2020 de 10h à 17h:

La bibliothèque de Chauenne organise une vente de livres d'occasion ainsi qu'une exposition sur le thème de la forêt au Centre de Vie.

A 15h00, une promenade en forêt en compagnie du Garde Forestier pour petits (sous la responsabilité des parents) et grands permettra de découvrir notre forêt communale et sa gestion.

Pour clôturer la journée, un apéritif sera offert à partir de 18h par le Comité des Fêtes de Chauenne.

Les masques sont obligatoires par arrêté préfectoral, et nous recommandons à chacun de respecter les gestes barrières!

A NOTER:

La bibliothèque ouvre à partir du samedi 5 septembre de 10 heures à 11h30.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades